



Enduro GP – GP de France 2021 à Langeac du 15 au 17 Oct. NATIONAL TROPHY REGLEMENT PARTICULIER

Le présent Règlement Particulier est la version définitive en cours de validation auprès de la FFM.

ARTICLE 1 - DEFINITION

Le Moto Club du Haut Allier (MCHA) affilié à la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) sous le numéro C3432 organise dans le cadre de la finale du Championnat du Monde Enduro GP 2021, les 15, 16 et 17 octobre, une série nationale sous l'appellation « National Trophy ».

Le National Trophy – Enduro GP France Langeac, ci-après dénommé « National Trophy », c'est :

- Une série intégrée à l'événement Enduro GP, une course en solo avec la possibilité de participer également par équipe de 2 ou 3 pilotes.
- Les participants suivent le même tracé que les pilotes de l'Enduro GP le samedi et le dimanche et l'ensemble des spéciales, les pilotes du National Trophy ne participent pas à la Super Test du vendredi soir.
- Le National Trophy est ouvert à tout type de possesseurs de moto d'Enduro ayant déjà disputés des compétitions d'enduro sur 2 jours.

Le National Trophy se déroule sur le même site que le Grand Prix d'Enduro, sur la commune de Langeac dans le département de la Haute Loire (43), les jeudi 14 octobre, ouverture du site à partir de 13H, vendredi 15 octobre, ouverture vérifications administratives et techniques de 9H à 14H, samedi 16 et dimanche 17 octobre 2021 (voir article 6 horaires).

Le présent règlement est soumis aux règles générales de l'Enduro et plus particulièrement du Championnat de France Enduro, ainsi qu'au code sportif national FFM.

Tout changement ou modification du présent règlement devra être porté à la connaissance des concurrents par publication sur le site internet de l'événement, ainsi qu'à compter du début de la manifestation sur le site de l'épreuve, par voie d'affichage sur le panneau d'information situé au niveau des vérifications administratives.

ARTICLE 2 – PARTICIPANTS ET MACHINES ADMIS

- Les participants doivent :
 - Avoir 16 ans révolus à la date du début de l'épreuve, soit au 15 octobre 2021.
 - Etre titulaire du permis de conduire moto.
 - Disposer de l'équipement adéquat selon les règles FFM en vigueur, dont protection dorsale obligatoire.
 - Etre en possession d'une licence FFM valide, soit Nationale Compétition (« NCO »), soit « Une manifestation » de type « LJA2 ». Aucune licence internationale à l'année, ni internationale une manifestation, n'est requise pour participer au National Trophy – Enduro GP de France – Langeac 2021.
 - Ne pas figurer sur la liste de notoriété Enduro 2021. En effet, le National Trophy n'est pas ouvert aux pilotes « Elite ».
 - Etre inscrit au National Trophy, leur participation devant être confirmée par l'organisateur (voir Article 5 Engagement).

Les participants ne disposant pas de la nationalité française devront répondre aux modalités de l'article 2.2.2.13 du code sportif national.

L'organisateur est en droit de refuser toute demande de participation, notamment pour des motifs de comportement déplacé des pilotes ou des accompagnateurs, observé sur d'autres épreuves enduro.





Certains pilotes respectant les mêmes critères d'admission sont invités par l'organisateur participeront à la compétition et seront classés.

Pour l'obtention d'une licence FFM « Une manifestation » de type « LJA2 » (tarif 2021 : 115 Euros) :

- Rendez-vous sur le site internet FFM, à l'adresse ci-dessous et suivez les indications en ligne : <http://licencesunemanifestation.ffmoto.net/>
- Le nom du club organisateur à préciser : Le Moto Club du Haut Allier, n° d'affiliation C3432.

■ Les motos doivent :

- Etre des motos d'enduro homologuées et assurées pour circuler sur voie publique et équipées d'une plaque d'immatriculation.
- D'une cylindrée minimum de 125cc.
- Répondre à la réglementation du championnat de France d'enduro et plus particulièrement ne pas dépasser les normes de bruit en vigueur et être impérativement chaussées de pneumatiques de type FIM Enduro.
- Porter sur la plaque phare et sur les deux plaques latérales les 3 stickers de plaque remis par l'organisateur lors des vérifications administratives et présenter la moto avec les stickers posés lors de la vérification technique, les stickers ne pouvant en aucune manière être modifiés.
- Etre équipées d'une béquille.

ARTICLE 3 – CATEGORIES ET CLASSES

Le National Trophy est une course solo avec possibilité d'inscription en équipe de 2 ou 3 pilotes, afin de pouvoir comparer ses performances en course avec les meilleurs enduristes mondiaux.

Les pilotes participent tous en solo dans l'une des 3 catégories ci-dessous.

En fonction de leur profil, les participants s'inscrivent dans une seule des 3 catégories solo suivantes :

- Espoir : pour tout pilote de 16 ans et plus et moins de 20 ans au 1er janvier 2021.
- Vétéran : pour tous les compétiteurs de 37 ans et plus au 1er janvier 2021.
- Nationale : pour tous compétiteurs occasionnels en Enduro.

Les pilotes ont la possibilité de constituer une équipe de 2 ou 3 pilotes, dans l'une des catégories Team suivantes :

- Trophée Motos Clubs : pour les pilotes souhaitant faire valoir le niveau de leur moto club et le porter au plus haut du classement, la condition, être licencié au sein du même moto club. Au cas où plusieurs équipes feraient partie du même club, le nom de l'équipe sera complété par un numéro, en fonction de la date d'engagement de l'équipe au complet.
- Trophée Distributeurs : pour les pilotes souhaitant mettre en avant le nom de leur concessionnaire, accessoiriste favori. Au cas où plusieurs équipes seraient associées au même distributeur, le nom de l'équipe sera complété par un numéro, en fonction de la date d'engagement de l'équipe au complet.
- Trophée Teams : pour les pilotes souhaitant relever le challenge de l'enduro GP entre amis, les pilotes sont libres de définir le nom du Team. Toutefois l'organisateur se réserve le droit de refuser tout nom de Team contraire aux bonnes mœurs et à l'éthique sportive. Dans ce cas, l'organisateur définira le nom du Team qui sera composé des noms de famille des 2 ou 3 pilotes par ordre alphabétique.

ARTICLE 4 – CIRCUIT

Site central (implantation des infrastructures accueil, paddock...) : Centre culturel, commune de Langeac dans le Département de la Haute Loire (43).

Le Grand Prix de France Enduro Langeac est une épreuve d'enduro sélective, nécessitant un certain niveau technique, en cohérence avec le niveau de l'événement.





Le tracé du National Trophy est identique à celui du Grand Prix de France alternant parcours en liaison, contrôles horaires (CH) et spéciales.

- Parcours de liaison :
 - 2 boucles au cœur de la vallée du Haut Allier, d'environ 2H45 dont 3 passages en spéciale, à parcourir, le samedi comme le dimanche, 2 fois par jour.
 - Un CH unique avec ravitaillement dans le Paddock.
- Spéciales, 3 spéciales différentes :
 - Extrême Test : un tracé favorisant les difficultés naturelles.
 - Enduro Test : une spéciale en ligne dans la pure tradition Enduro.
 - Cross Test : une spéciale banderolée.

Les participants effectuent, le samedi et le Dimanche, pour chaque jour : 2 tours pour tous les pilotes avec à chaque tour, un passage dans chacune des 3 spéciales, soit 6 passages chronométrés.

ARTICLE 5 – ENGAGEMENT

Le tarif d'engagement au National Trophy est de 295 Euros.

Le tarif d'engagement comprend : le droit d'inscription pour l'épreuve, la location de transpondeur, les 3 stickers plaque à numéro.

Pour mémoire, les participants sont responsables du comportement de leurs accompagnateurs, conformément aux règles de la FFM.

Date d'ouverture des inscriptions : le lundi 10 mai 2021 à 22H.

Date de clôture des inscriptions : le jeudi 10 juin 2021 à 22H.

L'engagement au National Trophy s'effectue uniquement en ligne à l'adresse : www.enduro-gp-france.fr/engagement

L'engagement au National Trophy est strictement nominatif. En cas de demande de modification seul l'organisateur est habilité à recevoir et à valider un changement.

Votre inscription en ligne doit être accompagnée du paiement en ligne d'un montant de 295 Euros pour chaque pilote inscrit.

La capacité du National Trophy est limitée à 200 pilotes, 40 places maximum pour les pilotes invités par le Moto Club du Haut Allier (MCHA), 160 places maximum pour les participants.

L'inscription au National Trophy entraîne pour le participant qui devra en informer ses accompagnateurs dont il est responsable :

- L'acceptation tacite du présent règlement particulier ainsi que des règles générales de l'Enduro et au code sportif National de la FFM.
- La cession à titre gracieux de leur droit à l'image ainsi que celui de ses accompagnateurs, pour toute utilisation et pour tout pays au MCHA.

Tous les participants doivent préciser leur catégorie solo et le cas échéant le nom de l'équipe et la classe (Clubs, Distributeurs, Teams) lors de leur inscription.

Afin d'être validé, une inscription « équipe » doit comporter 2 à 3 pilotes quelle que soit leur catégorie solo.





Si lors de leur inscription des pilotes n'ont pas renseigné de catégorie « équipe », ils peuvent s'inscrire par la suite en équipe en informant le Moto Club du Haut Allier par email à mc.hautallier@gmail.com, au plus tard le 10 septembre 2021.

Pour information, afin de valider définitivement sa participation au National Trophy, le participant doit impérativement se présenter aux vérifications administratives et techniques et satisfaire aux conditions en vigueur (voir article 6).

Conditions de remboursement en cas d'annulation par le participant, quel que soit le motif de l'annulation :

- Dans tous les cas, même s'agissant de l'annulation totale ou partielle de l'épreuve (voir paragraphe suivant), 30 € seront conservés au titre des frais de gestion.
- Toute demande d'annulation doit être adressée impérativement par écrit :
 - Soit par courrier à l'adresse suivante : Moto Club du Haut Allier, Mairie de Langeac, Place de la Favière, 43 300 Langeac - France, le cachet de la poste faisant foi.
 - Soit par email à l'adresse suivante : mc.hautallier@gmail.com, la date d'envoi faisant foi.
- Le montant à rembourser sera déterminé en fonction de la date d'annulation :
 - A compter du 11/08/2021 et au-delà : aucun remboursement.
 - Entre le 11/06/2021 et le 10/08/2021 : 50% de remboursement (- 30 €).
 - Du 10/05/2021 au 10/06/2021 : 100% de remboursement (- 30 €).

Conditions de remboursement en cas d'annulation partielle ou complète de l'épreuve :

- En cas d'annulation de l'épreuve pour raison sanitaire, le montant de l'engagement sera reversé, moins les 30 € pour frais de gestion et suivi mentionné dans le précédent paragraphe.
- En cas d'annulation d'une journée ou de l'intégralité de l'épreuve, pour tous les autres motifs, notamment pour les motifs suivants, mais non limitée à ces cas, conditions météo, sécurité, il ne sera procédé à aucun remboursement des frais d'engagements.

ARTICLE 6 – HORAIRES. VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES. TECHNIQUES

HORAIRES DE LA MANIFESATION :

En fonction des impératifs horaires du Championnat du Monde ses horaires pourront être sujets à modification. Dans ce cas les horaires modifiés seront communiqués directement aux participants et publiés sur le site internet de l'événement.

- Jeudi 14 octobre 2021, 13H, ouverture du site :
- Vendredi 15 octobre 2021 :
 - 9H00 à 12H00 : vérifications administratives et techniques.
 - 16h00 à 16h15 briefing pilotes (arche de départ dans le paddock)
 - 16h15 à 16h30 photo National Trophy (arche de départ dans le paddock), venir avec la banderole / le drapeau de votre équipe (club, distributeur, team).
- Samedi 16 octobre 2021 :
 - A partir de 10H00, après les catégories Enduro GP : 1er départ National Trophy, les participants partant à 3 par minute,
 - 10H00 à 16H40 : course, arrivée du dernier concurrent au dernier CH de la journée estimée à 16H40.
- Dimanche 17 octobre 2021 :
 - A partir de 10H00, après les catégories Enduro GP : 1er départ National Trophy, les participants partant à 3 par minute,
 - 10H00 à 16H40 : course, arrivée du dernier concurrent au dernier CH de la journée estimée à 16H40.
 - 17H00 : Podium des 2 jours du National Trophy



Afin de pouvoir prendre le départ de la compétition, les participants doivent impérativement se présenter aux vérifications administratives et techniques et satisfaire aux conditions.

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

- Les participants doivent présenter les éléments suivants :
 - Permis de conduite moto.
 - Carte grise de la moto.
 - Assurance de la moto.
 - Licence FFM en cours de validité de type « nationale compétition » NCO ou les éléments nécessaires à la délivrance d'une licence de type « une manifestation » LJA2 (voir article 2 pour les précisions quant aux modalités d'obtention).
 - L'e-mail de confirmation d'engagement à présenter sous forme électronique (depuis votre téléphone mobile, tablette...) ou imprimé.
 - Un support de fixation de transpondeur. L'organisateur proposera la possibilité d'en acheter sur place au tarif de 10 € TTC l'unité.

- L'organisateur remettra les éléments suivants :
 - Bracelet pilote.
 - Pass véhicule assistance.
 - 3 stickers plaque à numéro : 1 avant et 2 arrières.
 - Un transpondeur à retourner impérativement à la fin de la manifestation après le pointage au dernier CH.

A l'issue des vérifications administratives, les pilotes sont invités à se présenter sans délai aux vérifications techniques.

VERIFICATIONS TECHNIQUES :

Les participants doivent présenter les éléments suivants :

- Casque, pare-pierres et dorsale.
- Leur moto :
 - En état de fonctionnement et conforme aux règles de l'Enduro, notamment en matière de bruit et de pneumatiques (pneus Enduro type FIM obligatoires).
 - Equipée d'une plaque d'immatriculation.
 - Equipée des stickers plaque à numéro remis lors des vérifications administratives et du transpondeur fixé par un support adéquat sur la partie supérieure du tube de fourche.

PARC FERME :

- Les participants ayant satisfait aux conditions seront invités à placer leur machine en parc fermé à l'issue des vérifications techniques jusqu'au départ du samedi matin, 30 minutes avant leur horaire de départ.
- Il est obligatoire pour les pilotes de se munir d'un tapis environnemental réglementaire pour le positionner sous la moto dans le parc fermé. Le tapis sera installé par le pilote le vendredi et repris par ses soins le dimanche.
- Les participants devront par ailleurs équiper leur machine, en complément d'un éventuel système d'origine, d'un système antivol individualisé de type chaîne cadénassée, bloque disque ou U de classe SRA.
- Le samedi après-midi, après le passage du dernier CH, les pilotes disposeront de 30 minutes pour effectuer la mécanique sur leur moto avant de devoir les remettre en parc fermé jusqu'au départ du lendemain matin.
- Le parc fermé est gardé à compter de son ouverture le vendredi à partir de 13H30 au dimanche matin 30 minutes après le départ du dernier concurrent.
- Les participants ne peuvent accéder au parc fermé que le samedi matin, 30 minutes avant leur horaire de départ et le dimanche matin 10 minutes avant leur horaire de départ.



ARTICLE 7 – CLASSEMENT ET REMISE DES PRIX

Le classement du National Trophy est établi selon les critères suivants :

- Le cumul des temps chronométrés effectués sur les spéciales augmenté des éventuelles pénalités.
- Le temps de mise hors course est de 30 minutes. En cas de mise hors course le samedi, le pilote pourra repartir le dimanche. En cas de mise hors course le samedi ou le dimanche le pilote ne sera pas classé.
- Pour chacune des 9 catégories suivantes :
 - Par Equipe : Trophée Motos Clubs, Trophée Distributeurs, Trophée Teams, et Scratch Equipe. Pour le classement par Equipe : pour les équipes de 3 pilotes, les classements des 2 meilleurs pilotes au cumul des 2 jours sont pris en compte.
 - En solo : Espoir, Vétéran, National, Scratch homme et Scratch femme.

Par ailleurs le National Trophy peut intégrer des challenges marques réservés aux pilotes satisfaisant aux conditions définies dans les règlements de ces différents challenges, les pilotes étant libre de s'inscrire à ces challenges :

- Le classement des différents challenges marques s'effectuera par extractions des résultats du National Trophy des pilotes inscrits à ces challenges, selon les modalités de classement précisés dans les règlements des challenges marques.
- Les Challenges marques seront intégrés à la remise des prix du National Trophy (voir ci-après).

Remise des prix du National Trophy du dimanche :

- Ordre des catégories : Challenges marques (ordre des Challenges à préciser par le MCHA) ; Solo Espoir, Solo Vétéran, Solo National, Scratch solo femme, Scratch solo homme ; par équipes, Teams, distributeurs, Moto Clubs et scratch Equipe.
- Les 3 premiers solo ou 3 premières équipes de 2 ou 3 sont invités à monter sur le podium.
- Les 3 premiers pilotes solo de chaque catégorie espoir, vétéran, national et scratch reçoivent un Trophée ; Les 3 premières équipes de chaque catégorie reçoivent un Trophée au nom de l'équipe.

ARTICLE 8 – PENALITES

En raison du contexte sportif et de l'événement, le National Trophy suit les dispositions du championnat de France Enduro.

ARTICLE 9 – RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions des articles 2.3.1.1 et suivants du Code Sportif National de la FFM.

En résumé, pour être recevable, une réclamation doit :

- Etre effectuée par écrit de manière individuelle, nominative, et déposée au secrétariat de l'épreuve.
- Ne concerner qu'un seul point de décision (pénalité) notifié au participant par le Jury le jour même au pilote concerné.
- Etre effectuée au plus tard 30 minutes après l'horaire d'affichage des résultats figurant sur les feuilles de classement officielles.
- Etre accompagnée de la somme prévue dans le règlement du Championnat de France d'Enduro. Cette somme est remboursée que si le bien-fondé de la réclamation est reconnu.



ARTICLE 10 – REGLES ENVIRONNEMENTALES

Les règles environnementales du Championnat de France Enduro doivent particulièrement être prises en compte par les concurrents dans l'intérêt commun de pérennité du loisir vert motorisé.
L'organisateur et les officiels seront très vigilants aux respects de ces règles.

- Tapis environnemental obligatoire.
- Déposer les fluides usagés dans les points de dépôts prévus à cet effet dans le parc assistance : des liquides (bidons ou fûts) pour huiles, liquides de refroidissement, de freins, etc..
- Reprendre leurs pneus usagés et de ne pas les jeter.
- Jeter ses déchets dans les containers, poubelles disposées dans le parc assistance et sur l'ensemble du site (précisions container verre, tri sélectif, nombre, emplacements) ainsi que dans les poubelles installées sur les CH et Spéciales.

ARTICLE 11 – OFFICIELS ET SERVICE MEDICAL

LISTE DES OFFICIELS FFM (dénominations en cours)

Voir listing annexe

SERVICE MEDICAL :

- Responsable AMIS : Yan Leveque
- Dispositif :
 - Médecins : Equipe AMIS, 12 personnes.
 - 4 ambulances.



ARTICLE 12 – AUTORISATION. ASSURANCE

L'organisateur conformément aux obligations en vigueur a souscrit une assurance de type « RCO » (Responsabilité Civile Organisateur) correspondant à la capacité de l'épreuve auprès de la compagnie d'assurance (en cours de confirmation).

21 SEP. 2021

LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE DE GLUN
TEL : 04 75 55 22 50

Le 04/10/2021
Visa 21/0659



Liste des postes commissaires
GP de France d'Enduro Langeac
15 au 17 Octobre 2021

NOM :	Poste :	N° de licence :
FLANDIN Mathieu	Président du Moto-Club	305809
DURAND Philippe	Directeur de course	009509
LHERMET Daniel	Membre jury	015722
FOLCH BELTRAN Florence	secrétaire jury	202808
TRAVERSA Didier	Responsable technique	126173
DUBOIS Didier	Responsable administratif	163447
DAVID Patrick	Délégué environnement	007926
GRANGE David	Trophée national	049240
DUMAS Jean-Christophe	Membre Jury National trophy	142964
CHASSAN Franck	Membre Jury National trophy	224954
FOURNIER Claude	Membre Jury National trophy	115141
SAUVAYRE Hervé	Commissaire technique NT	021932
RIGAUDIAS Vincent	Président commission Enduro	020864
BOZEC Thierry	Commission Enduro	028698
ROBERT Olivier	Coordinateur sécurité	021012
MEYRONNEINC Jérôme	Responsable SP1	314881
CROUZET Olivier	Responsable SP2	174947
HUGON Franck	Responsable SP3	
SICARD Aurélien	Responsable Point spectacle	
LADDOUBLE Kevin	Responsable Marshall	N° de permis de conduire 070343200127
TEYSSIER Florian	Adjoint MARSHALL	16A143364





SUPPLEMENTARY REGULATIONS
BORILLI FIM ENDUROGP WORLD CHAMPIONSHIP
GP of France

ANNOUNCEMENT

The Moto-Club du Haut-Allier will promote the 6th round of the 2021 Borilli FIM EnduroGP World Championship on behalf of the Federation Française de Motocyclisme (FFM).

The event will be held in accordance with the Sporting Code of the FIM together with the relevant Appendices, these Supplementary Regulations and any final instructions approved by the FIM Race Direction.

The event will be held on 15-16-17 Octobre 2021 at Langeac, Haute-Loire, France.

IMN	Championships or Cups
402/06	EGP (E1, E2, E3)
404/06	EJ (J1, J2)
410/06	EY
411/03	EW
416/06	OPEN
Other identification support race	National Championship

ACCESS

Nearest airport: Aéroport Le Puy Loudes, 2 Rue du Château, 43320 CHASPUZAC
Motorway: A75 Exit: 20
National road: National 102
Nearest town: Le Puy en Velay at km: 43 kms

Organiser:

Name (Club): Moto-Club du Haut-Allier
Address: 4 Place de la Favière 43300 LANGEAC
Tel. no.: 0679894857
E-mail: mc.hautallier@gmail.com
Webiste: www.Enduro-gp-france.fr

Accommodation service:

Name: _____
Address: _____
Tel. no.: _____
E-mail: _____
Website: _____

Secretariat of the event:

Address: Centre Socio Culturel Rue Leo Lagrange
43300 LANGEAC
Tel. no.: 0679894857
E-mail: mc.hautallier@gmail.com
Website: www.Enduro-gp-france.fr



1. ENTRIES

All entries must be made in writing by an “electronic” entry form available in the site www.endurogp-registration.com. All other information relating to the riders, team, sponsor and the brand of the machine shall be completed.

The entry must include the entry fee payable by bank card, via a secured system. The entry form will be valid once the payment has been made.

Entry fees will be of 320 EUR/ Male Rider, 250 EUR/Women & Youth for the 3 days.

Entry fees for the Enduro Open Class will be of 120 EUR. The renting fees of the transponders are included in the entry fee.

All entries must be received before 24/09/21 (21 days before the first day of the event). Or will be possible after this dead line with a fine of 50 EUR (30 EUR for Open World Cup) per entry. Local organiser is responsible of the National race entries.

All riders not affiliated to the FMNR must have their entry form endorsed by their own National FMN.

The riders must also sign the official signing-on document on site in order to appear on the official starting list.

2. TECHNICAL CONTROL AND REGISTRATION

Technical inspection will take place on Friday on **15 October 2021 at Centre Socio Culturel, Rue Leo Lagrange, 43300 LANGEAC** according to the standard schedule.

During the registration, transponders, holders & mounting instructions will be distributed to participants who are not already in possession of the correct support. The cost of each holder is included in the transponder renting fee.

Each machine must be road legal for the country in which it is registered and comply with all requirements of the FIM Sporting Code and relevant Appendices. Intrinsic parts will be marked in accordance with Art. 062.23.1. A sound test will be carried out in accordance with the Technical Rules.

At the Administrative Control (for not permanent riders, wild card riders) the rider must submit his FIM Rider's Licence, Driving Licence, International Insurance Certificate (Green card).

At the Technical Inspection the rider must submit his motorcycling according to article 062.21 – 062.23, the original registration certificate of the bike (with frame number) and the vehicle registration plate, together with his helmet and body protector.

3. STARTING ORDER

The starting order and numbers will be in conformity with Art. 062.34.



4. COURSE

Day 1 (Friday): Super Test (prologue). The first riders will start at **18h**.

The Super Test will be driven as a parallel race in 8-shape; two riders riding at the same time.

Day 2 (Saturday):

shall consist of: 3 laps of: 80 km which will include:

number of time checks per lap: 2

number of Cross Tests (CT): 1

number of Enduro Tests (ET): 1

number of Extreme Tests (XT): 1

Day 3 (Sunday):

shall consist of: 3 laps of: 80 km which will include:

number of time checks per lap: 2

number of Cross Tests (CT): 1

number of Enduro Tests (ET): 1

number of Extreme Tests (XT): 1

The location and the length of each test will be displayed at **Volmat 43300 LANGEAC (1test)** and **Jahon 43300 LANGEAC (2 tests)** from 10/10/2021 - at least 48 hours in advance.

5. PENALTIES

Penalties to be in accordance with Art 062.64.

6. HEADQUARTERS AND FIM RACE DIRECTION MEETINGS

The headquarters for the event will be at **Centre Socio Culturel, Rue Leo Lagrange, 43300 LANGEAC** and the office will be open from 12/10/2021 à 9h (time/date).

The FIM Race Direction meetings will be held at **Centre Socio Culturel, Rue Leo Lagrange, 43300 LANGEAC** according to the standard schedule.

7. PRIZE-GIVING CEREMONY

The Prize-Giving Ceremony will take place each day in the start area immediately after the final classified rider of the day has arrived at the finish. Awards will be presented to the first three riders of each category/class.

Riders must present themselves in their racing equipment or team apparel.



8. OFFICIALS

(FMN Delegates: In accordance with Art. 062.6.1)

FIM/CEN Representative:			
Race Direction			
FIM Race Director:	Pedro Mariano	FIM Licence:	15173
FIM Course Inspector:	Maurizio Micheluz	FIM Licence:	15178
Clerk of the Course:	Philippe Durand	FIM Licence:	14576
		FIM Super Licence:	4028
Assist. Clerk of the Course:			
Steward Panel			
FIM Steward:	Patricia Eneroth	FIM Licence:	13910
FMNR Steward:	Daniel Lhermet	FIM Licence:	14577
Technical Delegates			
FIM Technical Director:	Roger Johansson	FIM Licence:	14557
FMNR Chief Technical Steward:	Didier Traversa	FIM Senior Licence:	13533
FMNR Technical Steward:		FIM Licence:	
Medical Delegates			
FIM Medical Delegate (if applicable):		FIM Licence:	
Chief Medical Officer:		FIM Licence:	
Environmental Delegates			
FIM Environmental Delegate (if applicable):		FIM Licence:	
FMNR Environmental Steward:	Yves Pradeau	FIM Licence:	13692
FMNR Safety Steward:	Didier Dubois		
Timekeeper:	Nikos Andritsakis – Infomega		
Press Officer:			
Secretary of the Jury:	Florence Folch-Beltran		

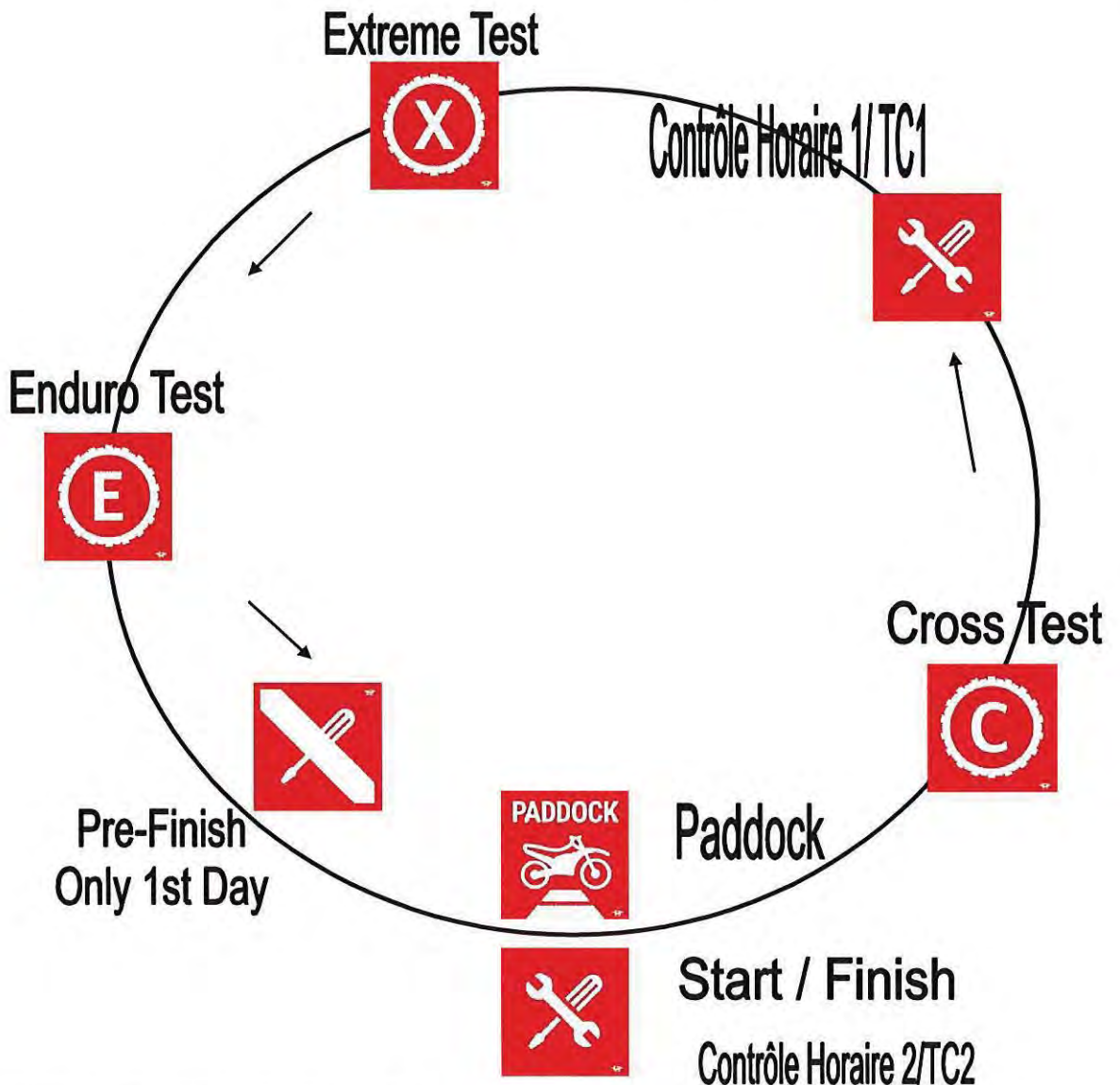
The list of officials (name + No. of licence) of the organisation will be displayed on the notice board and the list communicated to all the participants and members of the Jury.

9. HOTEL LIST:

Add the hotel list as an annex or give information to an official site.



Start Time: 08:00



Total Time : 6:45 ≤ 7 :30



STANDARD SCHEDULE FOR THE FIM ENDURO WORLD CHAMPIONSHIP

Wednesday	14:00	Opening of the Paddock
	Approx. 14:00	Distribution of Timetables, time sheets and itineraries.
Thursday	14:00 - 18:00	Opening of practice area
	14:00	Opening of headquarters
	14:00	Opening of press room
	18:00	Meeting with the organisers and the Race Director
Friday	09:00	1 st Race Direction Meeting
	09:00 - 11:00	Practice Area
	11:00 - 14:00	Administrative Control
	12:00 - 15:00	Technical Control
	15:30	2 nd Race Direction Meeting
	16:30	Riders' Briefing
	18:00 - 21:00	Super Test (Prologue) - After the Super Test, the motorcycles will be put in the Parc-Fermé.
Saturday	8:30	1 st Start
	Immediately after the arrival of the last rider for the 3 first classified per class	Prize-Giving Ceremony organised by the FIM
	19:00	3 rd Race Direction Meeting
Sunday	08:30	1 st Start
	Immediately after the arrival of the last rider for the 3 first classified per class	Prize-Giving Ceremony organised by the FIM
	17:00	4 th and last Race Direction Meeting



**STANDARD MODEL "SUPPLEMENTARY REGULATIONS"
FOR THE FIM ENDURO WORLD CHAMPIONSHIP**

ANNOUNCEMENT

The Moto-Club du Haut-Allier Club will promote the 6th round of the 2021 FIM Enduro World Championship on behalf of the Federation Française de Motocyclisme. The event will be held in accordance with the Sporting Code of the FIM together with the relevant Appendices, these Supplementary Regulations and any final instructions approved by the FIM Race Direction.

The event will be held on 15-16-17 Octobre 2021 at Langeac, Haute-Loire, France.

IMN	Championships or Cups
402/	EGP (E1, E2, E3)
404/	EJ (J1, J2)
410/	EY
411/	EW
416/	OPEN
Other identification support race	

ACCESS

Nearest airport: Aéroport Le Puy Loudes 2 Rue du Chateau 43320 CHASPUZAC
Motorway: A75 Exit: Sortie 20
National road: National 102
Nearest town: Le Puy en Velay at km: 43 kms

Organiser:

Name (Club): Moto-Club du Haut-Allier
Address: 4 Place de la Favière 43300 LANGEAC
Tel. no.: 0679894857
E-mail: mc.hautallier@gmail.com
Webiste: Enduro-gp-france.fr

Accommodation service:

Name: _____
Address: _____
Tel. no.: _____
E-mail: _____
Website: _____

Secretariat of the event:

Address: Centre Socio Culturel Rue Leo Lagrange 43300 LANGEAC
Tel. no.: 0679894857
E-mail: mc.hautallier@gmail.com
Website: Enduro-gp-france.fr



1. ENTRIES

All entries must be made in writing by an “electronic” entry form available in the site www.endurogp-registration.com. All other information relating to the riders, team, sponsor and the brand of the machine shall be completed.

The entry must include the entry fee payable by bank card, via a secured system. The entry form will be valid once the payment has been made.

Entry fees will be of 320 EUR/ Male Rider, 250 EUR/Women & Youth for the 3 days.
Entry fees for the Enduro Open Class will be of 120 EUR. The renting fees of the transponders are included in the entry fee.

All entries must be received before 24/09/21 (21 days before the first day of the event). Or will be possible after this dead line with a fine of 50 EUR (30 EUR for Open World Cup) per entry. Local organiser is responsible of the National race entries.

All riders not affiliated to the FMNR must have their entry form endorsed by their own National FMN.

The riders must also sign the official signing-on document on site in order to appear on the official starting list.

2. TECHNICAL CONTROL AND REGISTRATION

Technical inspection will take place on Friday in Centre Socio Culturel Rue Leo Lagrange 43300 LANGEAC according to the standard schedule.

During the registration, transponders, holders & mounting instructions will be distributed to participants who are not already in possession of the correct support. The cost of each holder is included in the transponder renting fee.

Each machine must be road legal for the country in which it is registered and comply with all requirements of the FIM Sporting Code and relevant Appendices. Intrinsic parts will be marked in accordance with Art. 062.23.1. A sound test will be carried out in accordance with the Technical Rules.

At the Administrative Control (for not permanent riders, wild card riders) the rider must submit his FIM Rider's Licence, Driving Licence, International Insurance Certificate (Green card).

At the Technical Inspection the rider must submit his motorcycling according to article 062.21 – 062.23, the original registration certificate of the bike (with frame number) and the vehicle registration plate, together with his helmet and body protector.

3. STARTING ORDER

The starting order and numbers will be in conformity with Art. 062.34.



4. COURSE

Day 1: Super Test (prologue). The first riders will start at 18h (must be 18h00 or 19h00).

The Super Test will be driven as a parallel race in 8-shape; two riders riding at the same time.

Day 2:

shall consist of: 3 laps of: 80 km which will include:
number of time checks per lap: 2
number of Cross Tests (CT): 1
number of Enduro Tests (ET): 1
number of Extreme Tests (XT): 1

Day 3:

shall consist of: 3 laps of: 80 km which will include:
number of time checks per lap: 2
number of Cross Tests (CT): 1
number of Enduro Tests (ET): 1
number of Extreme Tests (XT): 1

The location and the length of each test will be displayed at Volmat 43300 LANGEAC (1test) et Jahon 43300 LANGEAC (2 tests) et from 10/10/2021 - at least 48 hours in advance.

5. PENALTIES

Penalties to be in accordance with Art 062.64.

6. HEADQUARTERS AND FIM RACE DIRECTION MEETINGS

The headquarters for the event will be at Centre Socio Culturel Rue Leo Lagrange 43300 LANGEAC and the office will be open from 12/10/2021 à 9h (time/date).

The FIM Race Direction meetings will be held at 15/10/2021 according to the standard schedule.

7. PRIZE-GIVING CEREMONY

The Prize-Giving Ceremony will take place each day in the start area immediately after the final classified rider of the day has arrived at the finish. Awards will be presented to the first three riders of each category/class. **Riders must present themselves in their racing equipment or team apparel.**



4. COURSE

Day 1: Super Test (prologue). The first riders will start at 18h (must be 18h00 or 19h00).

The Super Test will be driven as a parallel race in 8-shape; two riders riding at the same time.

Day 2:

shall consist of: 3 laps of: 80 km which will include:
number of time checks per lap: 2
number of Cross Tests (CT): 1
number of Enduro Tests (ET): 1
number of Extreme Tests (XT): 1

Day 3:

shall consist of: 3 laps of: 80 km which will include:
number of time checks per lap: 2
number of Cross Tests (CT): 1
number of Enduro Tests (ET): 1
number of Extreme Tests (XT): 1

The location and the length of each test will be displayed at Volmat 43300 LANGEAC (1test) et Jahon 43300 LANGEAC (2 tests) et from 10/10/2021 - at least 48 hours in advance.

5. PENALTIES

Penalties to be in accordance with Art 062.64.

6. HEADQUARTERS AND FIM RACE DIRECTION MEETINGS

The headquarters for the event will be at Centre Socio Culturel Rue Leo Lagrange 43300 LANGEAC and the office will be open from 12/10/2021 à 9h (time/date).

The FIM Race Direction meetings will be held at 15/10/2021 according to the standard schedule.

7. PRIZE-GIVING CEREMONY

The Prize-Giving Ceremony will take place each day in the start area immediately after the final classified rider of the day has arrived at the finish. Awards will be presented to the first three riders of each category/class. **Riders must present themselves in their racing equipment or team apparel.**



8. OFFICIALS

(FMN Delegates: In accordance with Art. 062.6.1)

FIM/CEN Representative:			
Race Direction			
FIM Race Director:	Pedro Mariano	FIM Licence:	15173
FIM Course Inspector:	Maurizio Micheluz	FIM Licence:	15178
Clerk of the Course:		FIM Licence:	
		FIM Super Licence:	
Assist. Clerk of the Course:			
Steward Panel			
FIM Steward:		FIM Licence:	
FMNR Steward:		FIM Licence:	
Technical Delegates			
FIM Technical Director:		FIM Licence:	
FMNR Chief Technical Steward:		FIM Senior Licence:	
FMNR Technical Steward:		FIM Licence:	
Medical Delegates			
FIM Medical Delegate (if applicable):		FIM Licence:	
Chief Medical Officer:		FIM Licence:	
Environmental Delegates			
FIM Environmental Delegate (if applicable):		FIM Licence:	
FMNR Environmental Steward:		FIM Licence:	
FMNR Safety Steward:			
Timekeeper:	Nikos Andritsakis – Infomega		
Press Officer:			
Secretary of the Jury:			

The list of officials (name + No. of licence) of the organisation will be displayed on the notice board and the list communicated to all the participants and members of the Jury.

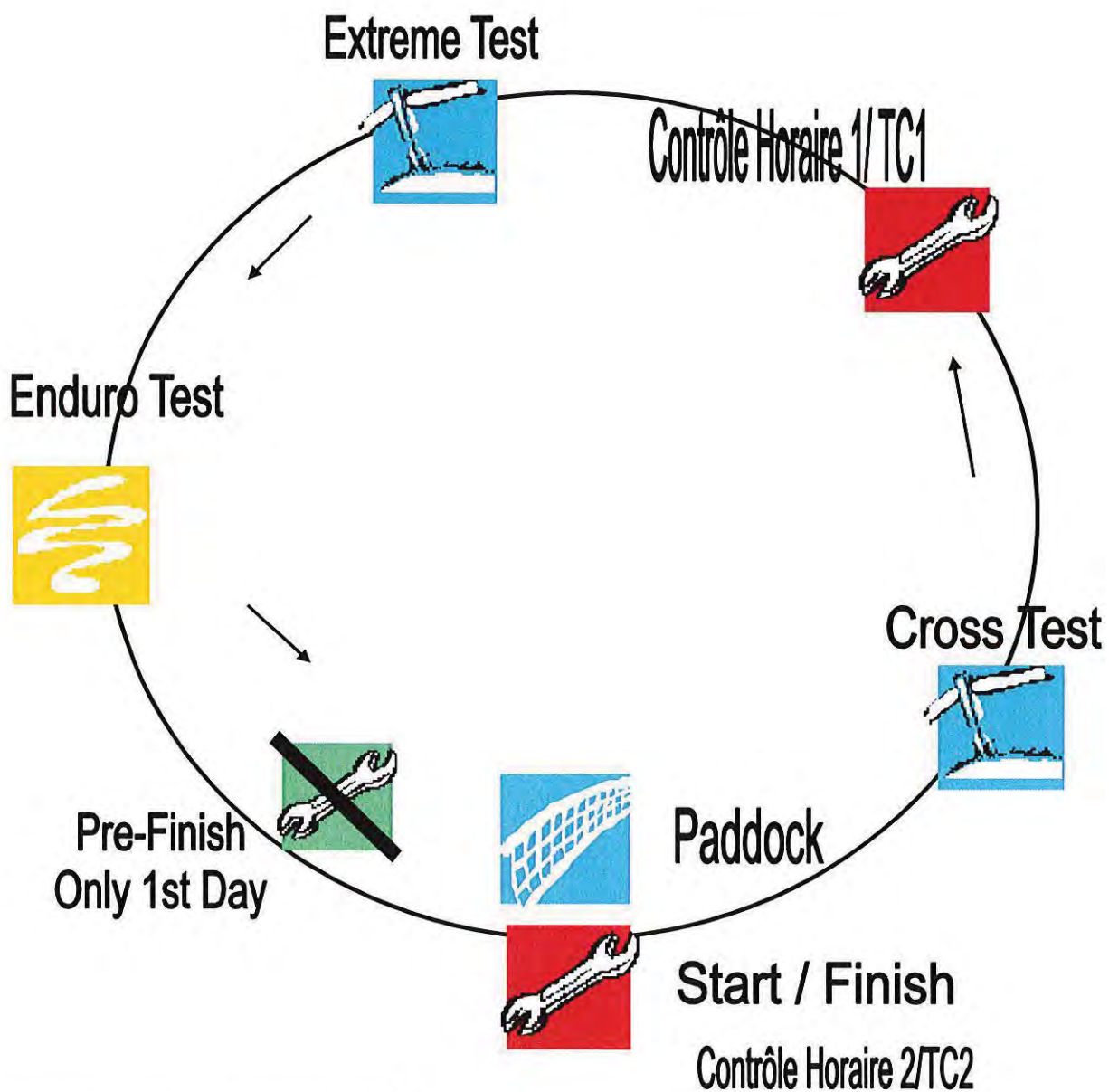


9. HOTEL LIST:

Add the hotel list as an annex or give information to an official site.



Start Time: 08:00



Total Time : 6:45 ≤ 7 :30



STANDARD SCHEDULE FOR THE FIM ENDURO WORLD CHAMPIONSHIP

Wednesday	14:00	Opening of the Paddock
	Approx. 14:00	Distribution of Timetables, time sheets and itineraries.
Thursday	14:00 - 18:00	Opening of practice area
	14:00	Opening of headquarters
	14:00	Opening of press room
	18:00	Meeting with the organisers and the Race Director
Friday	09:00	1 st Race Direction Meeting
	09:00 - 11:00	Practice Area
	11:00 - 14:00	Administrative Control
	12:00 – 15:00	Technical Control
	15:30	2 nd Race Direction Meeting
	16:30	Riders' Briefing
	18:00 or 19:00 21:00 or 22:00	Super Test (Prologue) - After the Super Test, the motorcycles will be put in the Parc-Fermé.
Saturday	8:30	1 st Start
	Immediately after the arrival of the last rider for the 3 first classified per class	Prize-Giving Ceremony organised by the FIM
	19:00	3 rd Race Direction Meeting
Sunday	08:30	1 st Start
	Immediately after the arrival of the last rider for the 3 first classified per class	Prize-Giving Ceremony organised by the FIM
	17:00	4 th and last Race Direction Meeting

Itinéraire horaire
GP de France d'Enduro Langeac
15 au 17 Octobre 2021

Jeudi 14 octobre 2021

Langeac 14h -18h -Training pilotes, Rue de la Roche Buffeyre à

Vendredi 15 octobre 2021

Langeac 8h -12h -Training pilotes, Rue de la Roche Buffeyre à

En journée -Accueil des participants
-Installation du paddock

9h -12h00 -Contrôle Administratif
-Contrôle technique
-Mise au parc fermé des motos

17h00 -Briefing des pilote

18h -Super Test chronométré pour les pilotes
Championnat du Monde

Samedi et Dimanche 16 et 17 octobre 2021

8h00 -11h00 -Départ des concurrents, 3 à la minute

En journée -ES 1.1 à Volmat
-Ravitaillement centre culturel de Langeac
-ES 2.1 à Jahon
-ES 3.1 à Jahon
-Ravitaillement centre culturel de Langeac
-ES 1.2 à Volmat
-Ravitaillement centre culturel de Langeac
-ES 2.2 à Jahon
-ES 3.2 à Jahon
-Ravitaillement centre culturel de Langeac
-ES 1.3 à Volmat
-Ravitaillement centre culturel de Langeac
-ES 2.3 à Jahon
-ES 3.3 à Jahon
-Ravitaillement centre culturel de Langeac



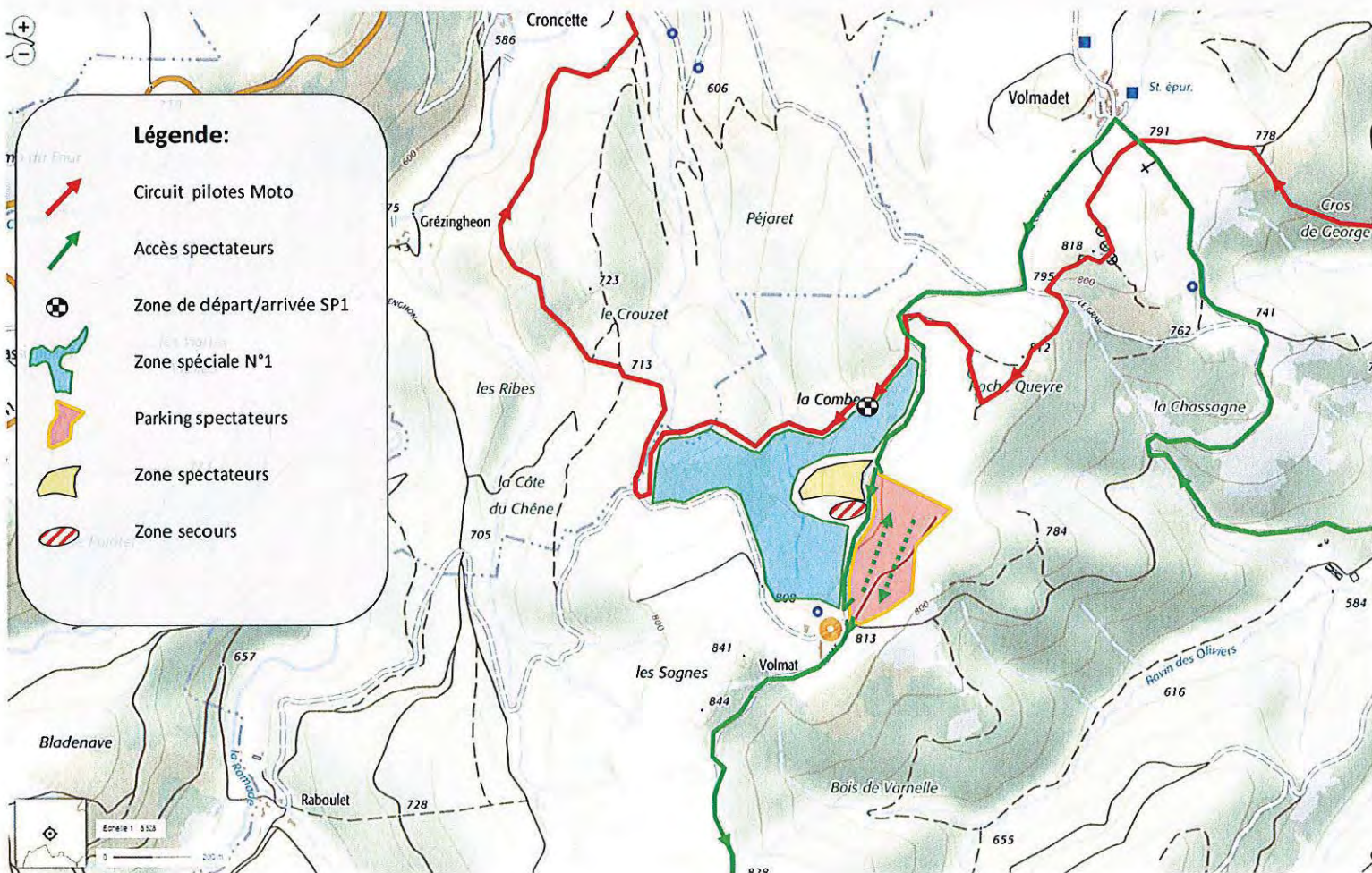
- 16h30 -17h45 -Arrivée des pilotes Paddock
- 18h00 -Affichage des classements
- 18h30 -Remise des prix de la journée

Dimanche 17 octobre 2021

- 19h30 -Remise des prix de l'intégralité du
Championnat du Monde
- 22h00-Ciôture de la manifestation



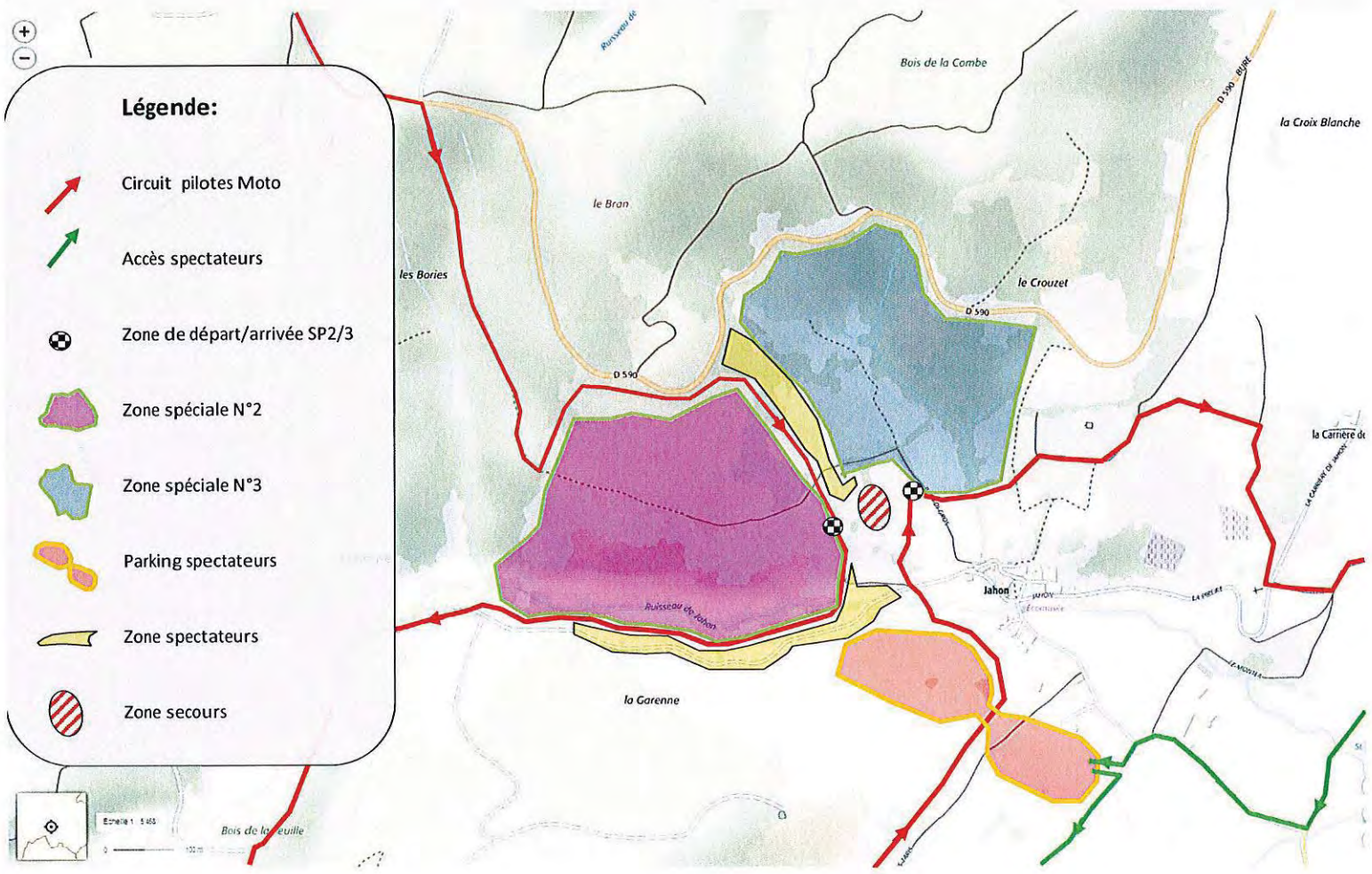
Plan Spéciale n°1 VOLMAT



Plan Spéciale n°2 et n°3 JAHON

Légende:

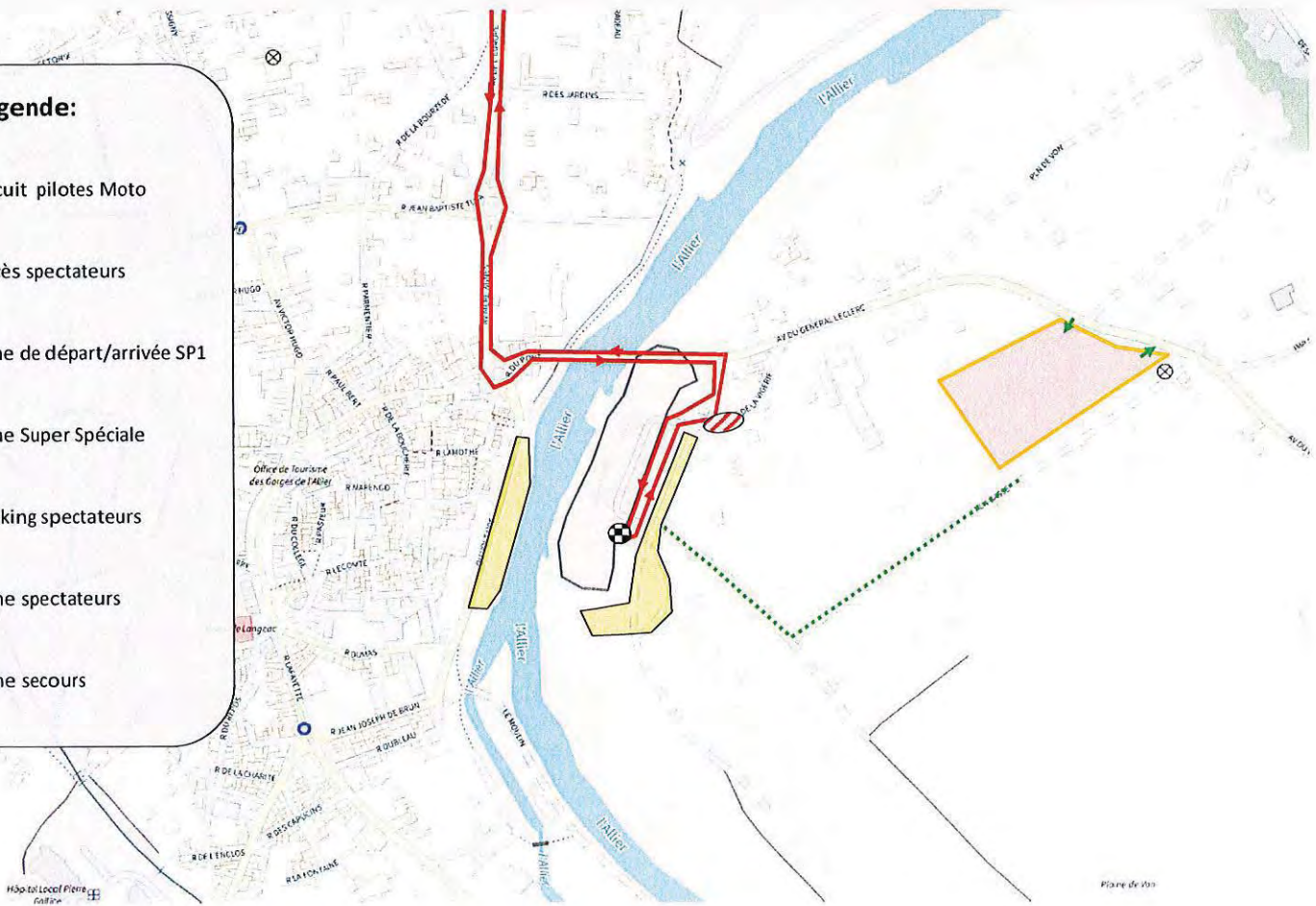
-  Circuit pilotes Moto
-  Accès spectateurs
-  Zone de départ/arrivée SP2/3
-  Zone spéciale N°2
-  Zone spéciale N°3
-  Parking spectateurs
-  Zone spectateurs
-  Zone secours



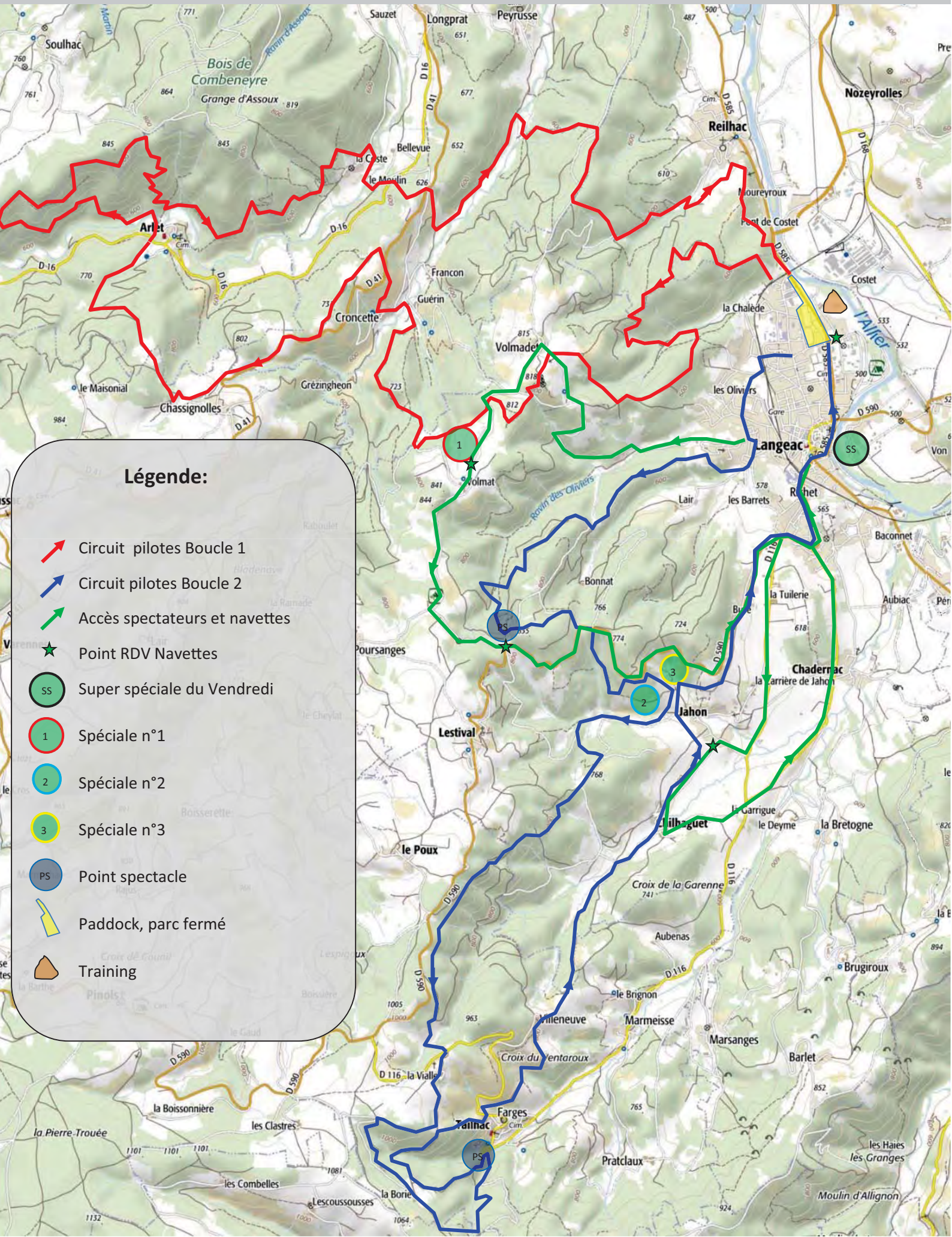
Plan Super Spécialie Langeac Vendredi

Légende:

-  Circuit pilotes Moto
-  Accès spectateurs
-  Zone de départ/arrivée SP1
-  Zone Super Spécialie
-  Parking spectateurs
-  Zone spectateurs
-  Zone secours



Plan Circuit GP de France



Légende:

- Circuit pilotes Boucle 1
- Circuit pilotes Boucle 2
- Accès spectateurs et navettes
- Point RDV Navettes
- Super spéciale du Vendredi
- Spéciale n°1
- Spéciale n°2
- Spéciale n°3
- Point spectacle
- Paddock, parc fermé
- Training

Attestation d'assurance
Organisation de manifestations
(Articles A 331-17 et A 331-18 du Code du Sport)

GRAS SAVOYE WTW
Pôle Sports Mécaniques
Tél. 04 72 34 90 28

Allianz IARD, dont le siège social est situé 1, cours Michelet 92076 Paris La Défense Cedex, atteste que :

MOTO CLUB DU HAUT-ALLIER
4 PLACE DE LA FAVIERE
43300 LANGEAC

ci-après dénommé « l'adhérent », est titulaire d'un contrat N° **56 033 473 / 221.258**
ayant pour objet de le garantir contre les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile
d'organisateur de :

GRAND PRIX DE France D'ENDURO 2021 - FINALE DU CHPT DU MONDE D'NEDURO

Épreuve FFM n° : **700**

se déroulant à : **LANGEAC**

du : **15/10/2021** au **17/10/2021**

Ce contrat a pour objet de garantir, conformément aux prescriptions des articles L.321-1, L. 331-10, D. 321-1 à D. 321-5, R.331-30, A. 331-32, A331-17 et A. 331-20 du Code du sport, les risques prévus à l'article R331-30 du Code du sport.

Le contrat couvre lors de la manifestation et ses essais :

1°) les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisateur ou aux concurrents du fait des dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs ou non causés aux spectateurs, aux tiers, aux participants à la manifestation, ainsi que celle de toute personne qui prête son concours à l'organisation avec l'accord de l'organisateur - tous les assurés étant considérés comme tiers entre eux y compris les participants, conformément à l'article L331-10 du Code du sport ;

2°) les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de l'Etat ou des collectivités territoriales pour tous les dommages causés aux tiers ou à l'organisateur par les fonctionnaires agents ou militaires mis à la disposition de ce dernier ou leur matériel ; Allianz IARD s'engage à renoncer, en cas de sinistre, à tout recours contre l'Etat et les autorités départementales ou municipales ainsi que contre toute personne ou service relevant desdites autorités à un titre quelconque.

3°) les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisateur ou aux concurrents envers les agents de l'Etat ou de toute autre collectivité publique participant au service d'ordre, à l'organisation ou au contrôle de la manifestation sportive en cas de dommages corporels causés auxdits agents et de dommages au matériel de l'Etat et des collectivités territoriales ;

4°) les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber aux assurés en cas de dommages résultant d'atteintes à l'environnement accidentelles, y compris les frais d'urgence, et de préjudice écologique accidentel, y compris les frais de prévention de ce préjudice écologique.

Aux conditions générales et particulières du contrat d'assurance, les garanties, conformes aux dispositions législatives et réglementaires du Code du sport, sont accordées par sinistre jusqu'à concurrence de :

Garanties	Montant des garanties en euros par sinistre	Montant des franchises en euros par sinistre
Tous dommages confondus dont :	10 000 000 € (1)	Néant
- Dommages corporels	10 000 000 € (2)	Néant
-Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel garanti	10 000 000 € (2)	Néant
- Dommages matériels	1 500 000 €	Néant
- Dommages immatériels consécutifs à un dommage matériel garanti	1 500 000 €	Néant
- Dommages immatériels non consécutifs	50 000 €	Néant
-Dommages résultant d'une atteinte à l'environnement accidentelle	500 000 €	Néant
Dont frais d'urgence	50 000 €	
-Préjudice écologique accidentel	500 000 €	Néant
Dont frais de prévention du préjudice écologique	50 000 €	
- Frais de justice	Inclus	Néant

Les montants ci-dessus indiqués ne sont pas indexés.

(1) Les montants de garantie comprennent le principal, les intérêts légaux, les honoraires et frais de procès, tels que honoraires d'avocat ou d'expert, frais de témoignage ou d'enquête, frais judiciaires, ainsi que les frais de quittance et autres frais de règlement.

(2) Sauf RC automobile (en parcours de liaison) - en complément ou à défaut de l'assurance obligatoire - : sans limitation de somme.

Ce contrat est valable, sous réserve du paiement des cotisations, pour la période du **15/10/2021** à 00H00 au **17/10/2021** à 24H00.

La présente attestation, conforme aux exigences de l'article D321-4 du Code du sport, ne saurait engager Allianz IARD au-delà des conditions de durée figurant ci-dessus et des conditions de garanties et des montants fixés au contrat auquel elle se réfère. De plus, nous vous rappelons qu'en cas de non-paiement des cotisations, de suspension ou résiliation du contrat, cette attestation ne sera plus valide. La présente attestation implique donc une simple présomption de garantie conformément à l'article L112-3 du Code des assurances. Toute adjonction autre que les cachets et signature du Représentant d'Allianz IARD est réputée non écrite.

Fait à Villeurbanne, le **17/09/2021**

Pour Allianz IARD,

GRAS SAVOYE SPORTS MECANIQUES

Bât. C1 - Pôle Pixel

26 Rue Emile Decorps - CS 70120

F 69627 - VILLEURBANNE Cedex

